

PARLEMENT WALLON

SESSION 2007-2008

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Séance publique de Commission*

**Commission de l'Aménagement du Territoire, des Transports, de l'Énergie et du
Logement**

Vendredi 9 mai 2008

SOMMAIRE

- 3 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 3 SUITE À RÉSERVER À L'INTERPELLATION DE M. LEBRUN À M. ANTOINE,
MINISTRE DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL SUR « LA QUESTION DES PICS DE PÉTROLE ET DE GAZ »
- 3 AUDITION DE M. PRIGGEN, LANDTAG NORDRHEIN-WESTFALEN
- 8 ÉCHANGE DE VUES
(Orateurs: Mme la Présidente, MM. Lebrun, Priggen, Mme Barzin)
- 12 LISTE DES INTERVENANTS
- 12 ABRÉVIATIONS COURANTES

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DES TRANSPORTS, DE L'ÉNERGIE ET
DU LOGEMENT

Présidence de Mme Dethier-Neumann, Commissaire.

La séance est ouverte à 10 heures 25 minutes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme la Présidente. – La séance est ouverte.

M. Jamar étant absent, il m'a été demandé d'assurer la présidence de la Commission.

L'interpellation d'aujourd'hui s'inscrit dans la suite qui a été réservée à l'interpellation de M. Lebrun à M. Antoine, Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial sur «la question des pics de pétrole et de gaz».

Sur les quatre auditions prévues, nous entendons aujourd'hui le troisième intervenant, M. Priggen, Député de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, qui a été l'enquêteur responsable en Allemagne d'une Commission qui a accompli le même travail et qui va nous présenter le résumé de ce travail.

J'invite M. le Député à débiter sa présentation et nous poursuivrons par un échange de vues.

Avant de lui passer la parole, je tiens à le remercier de nous avoir rejoint. Je remercie également les services de traduction d'être présents aujourd'hui.

SUITE À RÉSERVER À L'INTERPELLATION DE M. LEBRUN À M. ANTOINE, MINISTRE DU
LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL SUR «LA QUESTION
DES PICS DE PÉTROLE ET DE GAZ»

AUDITION DE M. PRIGGEN, LANDTAG NORDRHEIN-WESTFALEN

M. Reiner Priggen, Député, Landtag Nordrhein-Westfalen. – Je vous remercie de m'avoir invité. C'est avec plaisir que je m'adresse à vous, en tant que Collègue, sur un sujet qui a de plus en plus d'importance.

Lorsque nous avons débuté nos travaux, le baril était encore à 60 dollars, il est aujourd'hui à 124 dollars. Nous avons estimé à l'époque que le prix du baril avoisinerait les 130 dollars en 2030. Force est de constater que ce seuil risque d'être atteint cette année.

Si cela n'engendrera que peu de problèmes dans l'économie en général, ceux qui en souffriront le plus seront les consommateurs les moins nantis, ainsi que les institutions publiques.

Je vais tout d'abord vous faire une brève présentation de ce qu'est, chez nous, une Commission d'enquête. Elle est composée de Députés (Conservateurs, Libéraux, Verts, etc.), ainsi que d'experts scientifiques, de l'industrie, ou encore d'intercommunales. Nous avons collaboré pendant deux ans et demi. Le Rapport sera présenté au Parlement à Dusseldorf. Nous avons tenu 25 réunions et commandité quatre expertises afin de connaître les incidences sur l'industrie et les consommateurs, ainsi que les possibilités pour contrecarrer cette évolution.

Nous avons tenu quatre Commissions avec des représentants des firmes et entreprises et nous avons fait deux déplacements, d'une part, à La Haye (Pays-Bas) où nous avons également visité l'entreprise Shell, dès lors qu'il nous paraissait important de savoir comment va évoluer la production aux Pays-Bas et la stratégie que le Gouvernement va adopter et, d'autre part, à Stockholm dès lors que la Suède a pour objectif d'être autonome au niveau de l'importation de pétrole d'ici 2020.

Les résultats de nos travaux sont à votre disposition.

Nous avons collaboré avec la BGR, une institution fédérale allemande auprès du Ministère des Affaires économiques. Ces experts nous ont indiqué que des pics ont lieu actuellement, mais que le maximum de l'exploitation pétrolière serait prévue dans dix ans. Cette information était surprenante dès lors que les représentants de Shell et de E. ON AG nous avaient affirmé qu'il n'y aurait pas de problème de réserve de matières premières, mais uniquement au niveau de l'accès. Cette échéance de dix années est dramatiquement courte pour permettre une transition. Nous devrions dès lors déclencher une action plus rapide.

La BGR conseille également le Gouvernement fédéral sur la stratégie adoptée au niveau des matières premières. En effet, pour l'industrie métallurgique et automobile, il est important de connaître l'évolution des réserves.

J'ai entendu dire que quelqu'un d'ASPO a été entendu par votre Commission. Je voudrais attirer votre attention sur le fait que cette institution du Gouvernement fédéral est pour moi le témoin-clé de cette histoire.

Sur la représentation des grands champs pétroliers que vous visualisez, vous constaterez la manière dont l'exploitation se fait dans les pays et comment elle tend vers zéro.

La BGR informe que les nouveaux gisements (en rouge) étaient tous nettement plus grands que ceux qu'on peut découvrir.

M. Michel Lebrun (cdH). – La BGR est-elle une institution du Gouvernement allemand? Le Gouvernement partage-t-il la même opinion?

M. Reiner Priggen, Député, Landtag Nordrhein-Westfalen. – La BGR est composée de fonctionnaires du Gouvernement. Selon le Gouvernement fédéral, on peut espérer cinq à dix années de plus que les estimations l'indiquent. Les résultats de la BGR reflètent la position du Gouvernement.

Je relève par ailleurs que, si nous connaissons les niveaux d'exploitation annuelle dans les pays démocratiques, nous ne connaissons pas les gisements actuels et la manière dont ceux-ci sont exploités dans les pays non démocratiques.

Les États-Unis ont eu leurs pics et doivent aujourd'hui importer deux tiers de leurs besoins. Certes, il y a toujours des découvertes au Mexique et au Brésil, mais même en exploitant au maximum, les réserves ne couvriraient qu'une consommation de six mois.

Sur le schéma suivant, l'exploitation pétrolière au Royaume-Uni est indiquée. Chaque courbe représente un champ pétrolier dans la Mer du Nord. La courbe que vous apercevez pour l'année 1986 est due à un grave accident qui a entraîné la réduction de la production. Vous constatez que le maximum a été atteint en 2000. Depuis lors, on assiste à une dégression annuelle de 6% par an. Pour ce qui concerne le gaz, les Anglais ont maintenant construit quatre plate-formes et un *pipeline* afin de couvrir leurs déficits.

L'exploitation en Norvège amène aux mêmes résultats.

Sur le schéma suivant, vous pouvez lire la production en dehors de l'OPEP et de la Russie. Chaque année, le maximum a été atteint. Par exemple, en Allemagne, cela a été atteint en 1967 et on constate une dégression de 3% par an.

En résumé, la BGR considère que nous avons consommé 139 gigatonnes. En ajoutant les réserves mondiales, de l'ordre de 150 gigatonnes, et d'autres ressources, de l'ordre de 82 gigatonnes, la BGR aboutit à un volume exploitable de 380 gigatonnes. Nous devrions avoir consommé la moitié au niveau mondial d'ici 2018-2020.

La conclusion de la BGR est que d'ici cent ans, il y aura certes encore du pétrole, mais uniquement accessible, vu le prix, au domaine de la chimie, du plastique et des applications médicales.

Il y a, certes, du schiste de pétrole. Si cela peut ralentir la dégression, cela ne le fera toutefois pas de manière fondamentale.

Sur le schéma suivant, vous constatez en bleu la production de l'OPEP et en vert la capacité de réserve.

Dans le passé, l'Arabie Saoudite pouvait couvrir les besoins en augmentant la production. Aujourd'hui, j'ai l'impression que ce n'est plus possible.

M. Michel Lebrun (cdH). – S'agit-il de la consommation par jour?

M. Reiner Priggen, Député, Landtag Nordrhein-Westfalen. – En bas, vous avez la production actuelle de l'OPEP et au-dessus la capacité potentielle de réserve. Vous constatez que l'OPEP pourrait ajouter maximum 2.000 barils.

Ainsi, la capacité de réserve n'a jamais été aussi faible, tandis que les besoins en Inde et en Chine croissent rapidement.

Deux arguments peuvent expliquer la hausse fulgurante du prix: soit nous serions au début de la tendance vers la pénurie, soit il y aurait une spéculation en raison de la demande accrue. À cet égard, il n'est pas possible d'étendre les réserves, dès lors que les grandes multinationales n'ont accès qu'à 15% des champs, tandis que les 85% restants sont réglementés par les États, ce qui pose problème dès lors que ces États n'investissent pas assez dans l'exploitation de ces champs.

La BGR estime que la pénurie est également due au fait qu'on ne peut exploiter de nouveaux champs pétroliers. Les prix vont donc rester élevés et, dans quelques années, la pénurie va débuter.

Pour ce qui concerne le gaz, on estime qu'on dispose de trente années supplémentaires après l'année du pic. Le pic est prévu en 2040. Il y aura alors une augmentation drastique de la demande de gaz liquide. Aujourd'hui, cela concerne déjà un quart. Je relève à cet égard que l'Allemagne fédérale est le seul pays d'Europe qui ne dispose pas de terminal de gaz. À l'inverse, le Canada, qui connaît une dégression, a augmenté son exploitation de gaz liquide.

Aux Pays-Bas, la stratégie est d'avoir construit trois terminaux LNG et d'utiliser leurs anciennes cuves de stockage afin de devenir le commerçant le plus important en Europe en matière de gaz. Je pense que c'est une stratégie intelligente et que cela constitue une assurance-vie pour nous, en Allemagne.

Vous constatez, sur le graphique, en vert sombre, l'augmentation d'exploitation dans l'*off-shore* et une diminution sur la terre ferme.

D'ici 2020, les importations devront augmenter drastiquement en Europe.

Un problème important est que la Russie, investit trop peu pour l'exploitation des nouveaux gisements. Il n'est par ailleurs pas réaliste d'espérer qu'elle va intensifier l'exploitation des gisements pour juguler les hausses des prix du gaz. Lorsque la disponibilité du pétrole va diminuer, une pression va se faire sur le gaz.

Nous avons tenté de comprendre les effets que cela va entraîner sur l'industrie et certains secteurs en particulier.

Au début, nous étions naïfs et pensions que certaines industries connaîtraient d'importantes difficultés si les prix augmentaient. Ces craintes ne se sont pas confirmées. En effet, la part du pétrole dans les coûts de production ne s'élève qu'à 2%. Dès lors que cette augmentation est globale et que nous sommes dans une concurrence internationale, nous pensons que l'industrie pourra supporter les hausses de prix. Si le secteur chimique pourrait éventuellement subir quelques désagréments, ce seront surtout les consommateurs et le secteur public qui les subiront de plein fouet.

Nous partons de l'idée qu'en Allemagne, environ 20% de la population gagne peu d'argent. Ces 20% seront fortement touchés par la hausse du coût du pétrole et du gaz. Chez ces personnes, la part de la consommation d'énergie correspond à 9% de leurs revenus, contre 3% pour ceux qui gagnent mieux leur vie. Lorsque vous prenez en compte le fait que, durant les six derniers mois, les prix du pétrole ont augmenté de 40% et que les fournisseurs de gaz annoncent également une hausse de 16% dans les six prochains mois, on se rend compte de ce que cette tranche de la population va devoir supporter et ce que les pouvoirs publics vont devoir subvenir pour aider ces plus pauvres.

Nous nous sommes également posé la question de savoir quels allaient être les produits pour lesquels la consommation va diminuer, dès lors que les consommateurs vont devoir dépenser davantage pour l'énergie.

Toujours en partant de l'idée que le baril ne coûterait que 130 dollars en 2030, vous pouvez voir dans la colonne de droite du tableau actuellement projeté, que les ménages vont consommer beaucoup moins. Ainsi, on peut observer que les dépenses pour le textile et les vêtements vont diminuer de 11,3%. La consommation de gaz et de pétrole, ainsi que des carburants, va également diminuer. L'un des chiffres les plus inattendus est celui relatif à la formation et l'éducation: les dépenses liées à ce secteur vont chuter de 10%!

Le textile, le tourisme et la formation seront les plus touchés.

M. Michel Lebrun (cdH). – Ce schéma prend bien pour hypothèse un baril de pétrole à 130 dollars pour 2030? Or, nous sommes presque déjà à 130 dollars aujourd'hui. Les effets indiqués dans votre tableau se font-ils alors déjà ressentir?

M. Reiner Priggen, Député, Landtag Nordrhein-Westfalen. – Je vous suis reconnaissant de me permettre de parler de cela maintenant. Grâce à vous, j'ai l'opportunité de vous faire part des conséquences sociales d'une telle situation.

Fin 2007, le prix du baril était déjà à 90 dollars. Nous prévoyons d'importantes notes de chauffage pour l'hiver prochain et nous craignons de devoir faire face à de très nombreuses coupures de courant chez les particuliers. Nous sommes d'ailleurs en train d'analyser la réglementation belge offrant des tarifs sociaux en cette matière. Nous ne pouvons pas en effet nous permettre de voir la population la plus pauvre de notre pays privée d'électricité ou de gaz.

Diverses sources indiquent que le problème va s'accroître dans les deux années à venir. La situation devient donc urgente.

Le plus étonnant est que ce ne sont pas les industries qui seront les plus touchées par l'évolution des prix mais bien les ménages. Par ailleurs, il nous faut recommencer le scénario initial figurant dans notre étude. Étant donné que les 130 dollars sont presque atteints, il nous faut nous poser la question de savoir ce qu'il va se passer lorsque le baril atteindra les 200 dollars. Le plus incroyable c'est que lorsque nous avons mené notre étude, partout on nous disait que le baril à 130 dollars était une chose irréaliste! Par ailleurs, de fausses attentes ont été alimentées par les producteurs d'énergie qui ont longtemps prétendu que le prix du baril allait redescendre à 30 ou 40 dollars.

Il revient à présent aux politiques de chercher des solutions aux problèmes qui nous attendent.

Dans le nouveau tableau actuellement projeté, nous pouvons voir les secteurs économiques qui seront touchés par cette augmentation du prix du baril. Des emplois vont bien entendu être sacrifiés. On attend d'ailleurs une perte importante d'emplois dans le secteur public. On prévoit ainsi une perte de personnel de l'ordre de 21% pour l'éducation d'ici 2030. Lorsque nous avons interrogé les universités sur le scénario probable si le baril passait à 200 dollars, celles-ci nous ont répondu qu'elles ne possédaient pas encore de modèle de calcul pour une telle éventualité.

Les entreprises sont en mesure de répercuter l'augmentation des prix sur les clients, mais les ménages, eux, ne pourront faire face à une telle situation. Aujourd'hui déjà, la pression est massive sur tous les domaines de la consommation. Il est à prévoir que la demande en biens de consommation va connaître, dans les prochaines années, une chute considérable. Les États publics vont alors réagir en faisant des économies, ce qui va se traduire par des pertes d'emploi. Pour la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, nous nous attendons à 300.000 emplois en moins, soit une perte de 3,4%.

Les domaines les plus fortement touchés seront, bien entendu les services publics mais aussi l'HORECA, le textile, l'habillement et le secteur de la pétrochimie.

Face à cette problématique, différentes solutions sont examinées. Parmi celles-ci, il y a l'assainissement indispensable de la plupart des vieilles bâtisses de notre pays. L'Allemagne compte en effet de grands parcs de logements destinés aux couches les plus faibles de la population. Malheureusement ces logements sont très mal isolés, ce qui est loin de réduire le problème de l'importation de pétrole et de gaz. Il s'agit-là d'un des domaines sur lesquels nous pouvons nous concentrer, pour à la fois, diminuer l'importation d'énergie et faire du bien au climat et à l'environnement.

Si vous le permettez, j'aimerais vous expliquer les différentes recommandations que nous avons présentées au sein de notre Parlement. Il existe aujourd'hui un consensus entre les Verts et les Sociodémocrates de notre pays. Par ailleurs, notre Chancelière avait proposé une réduction des émissions de CO₂ de l'ordre de 40%, d'ici 2020. L'objectif de l'Europe pour cette même année est de 30%.

Nous avons longuement discuté des différentes méthodes à appliquer pour atteindre ces objectifs. Nous en avons conclu qu'il fallait économiser sur la production de chaleur en utilisant des techniques disponibles en Allemagne et ayant des effets positifs sur la création d'emplois.

Actuellement, l'Union européenne discute des certificats de CO₂ pour la période 2012-2020. L'Union européenne, tout comme notre Gouvernement fédéral, a pris la décision d'opérer une vente publique de ces certificats de CO₂, ce qui dégagerait des moyens importants, dans notre pays, pour la rénovation des parcs de logements. Avec ce système, nous envisageons d'assainir chaque année 3% de ces logements. Actuellement, nous ne pouvons en rénover qu'1% par an.

Ces parcs de logements doivent absolument être assainis sur le plan énergétique. Ceux-ci sont en effet alimentés par un système de chauffage à accumulation qui n'est en fait qu'un système «transférant» le charbon sur des fils électriques. Nous avons près de 430.000 logements avec accumulateur de courant et, étant donné que le prix de l'électricité va encore augmenter, il s'agit du système de chauffage le plus cher qui soit.

Un autre point présenté dans notre Parlement concerne l'augmentation de l'utilisation des turbines gaz-vapeur et une meilleure utilisation des réseaux de chauffage en commun. Dans la Région de la Ruhr, nous connaissons une situation écologiquement absurde puisque les centrales électriques fonctionnant au charbon transmettent 60% de leur chaleur à leur environnement alors que 60% de nos villes sont chauffées par du gaz importé de Russie. Il est primordial que nos logements soient mieux isolés pour consommer moins de gaz!

Parmi nos recommandations exprimées au Parlement, figure celle des énergies renouvelables dans l'utilisation du chauffage et la volonté politique de générer plus de concurrence sur le marché du gaz. Le Gouvernement fédéral allemand planche d'ailleurs sur une nouvelle loi relative à l'utilisation des énergies renouvelables. Cette loi prévoit que, pour toute nouvelle construction, un pourcentage d'utilisation d'énergie renouvelable soit obligatoire. Il revient alors au constructeur de trouver des solutions techniques adéquates (panneaux solaires, géothermie, isolation très efficace) et au maître d'ouvrages de décider quelle technique il veut privilégier, tout en tenant compte que, pour une maison isolée, il est obligatoire de disposer de quatre mètres carrés de panneaux solaires.

Le Gouvernement du Land prévoit que des améliorations de l'utilisation de l'énergie renouvelable soient appliquées aux vieilles constructions, et ce à moyen terme. Sur ce point, notre Gouvernement fédéral hésite encore. De notre côté, nous envisageons des mesures encore plus drastiques quant à l'amélioration des performances énergétiques de nos logements.

Mme la Présidente. – Pourriez-vous nous en dire plus sur les mesures énergétiques prises dans votre pays? En Wallonie, nous avons déterminé une valeur «K» de 55 qui doit être atteinte. Vous avez indiqué qu'il n'y avait pas de priorité quant au choix à effectuer entre les panneaux solaires, l'isolation très performante ou des pompes à chaleur. Avez-vous tout de même déterminé une norme d'énergie à atteindre en termes de chauffage?

M. Reiner Priggen, Député, Landtag Nordrhein-Westfalen. – Oui, effectivement. Je peux d'ailleurs vous faire parvenir nos obligations d'économie en watt par mètre carré. Cela vous permettra de voir exactement où nous en sommes et où nous désirons arriver.

Pour bien faire, il faudrait avoir pour objectif que chaque nouvelle construction soit une construction de maison passive, soit une maison ne consommant que 1,5 litre de pétrole par mètre carré et par an. Ce qui correspond, pour une maison unifamiliale, à une consommation de 200 litres de mazout par an. Les Autrichiens utilisent déjà beaucoup ce type de construction. De manière plus réaliste, on peut penser qu'en Allemagne, il faudra sans doute se contenter d'une consommation de six litres par mètre carré par an.

Heureusement, pour toutes ces mesures, un consensus existe. Par contre, pour ce qui est de la politique TGV, il existe une grande résistance de la part des fournisseurs d'énergie. En effet, cette technique décentralisante n'est pas intéressante pour RWE AG ou E.ON AG, car ces dernières travaillent plutôt par bloc de mille mégawatts. Mais elle reste intéressante pour les entités communales.

Actuellement nous discutons de la possibilité de rendre obligatoire l'utilisation de ces techniques. Sans doute faudra-t-il des politiques de subventionnement généreuses.

Évidemment, le grand problème auquel nous sommes confrontés est celui de la mobilité. En cette matière, les Allemands constituent un frein au niveau européen. En effet, on ne peut avoir des chances d'avancer dans ce domaine que si l'on construit des voitures ne consommant que trois ou quatre litres aux cent kilomètres. Bien entendu, des constructeurs comme Porsche ne veulent pas du tout de cette politique. En France, par contre, les voitures construites sont plus modestes en consommation.

En termes de transports en commun, nous sommes en admiration devant le système mis en place dans la Commune d'Hasselt. Il s'agit pour nous d'un endroit de pèlerinage, mais nous ignorons totalement comment transposer ce système en Allemagne.

S'ajoute à cela le fait que nous avons bien compris qu'il n'était pas possible de continuer dans la voie de la production de carburant à partir de plantes. Par contre, il existe une deuxième génération de biomasse utilisant toute la plante et qui peut se révéler très intéressante. Lors d'une visite en Suède, nous avons découvert leur utilisation des déchets biologiques dans la production de biogaz. Cette technologie est tout à fait exemplaire. Le but poursuivi par Stockholm est de diminuer de manière drastique l'importation d'énergie. Les Suédois nous ont d'ailleurs expliqué qu'en adoptant ce type de procédé, l'Allemagne pourrait produire 12% de son énergie grâce aux déchets biologiques.

L'objectif de Stockholm est de faire circuler les bus de la capitale grâce à des biogaz. Pour produire ceux-ci, ils utilisent les boues d'épuration, les déchets verts et les restes alimentaires des particuliers ainsi que les déchets biologiques des industriels. Plutôt que de perdre ces matières dans du compostage ou de l'incinération, les intercommunales de Stockholm produisent du biogaz disponible en pompes. Il s'agit d'une stratégie intelligente sans effets négatifs et qui permettra à la Suède d'être parfaitement autonome du point de vue énergétique en 2020.

Je mets à votre disposition le Rapport de notre visite à Stockholm. Vous y trouverez également d'autres solutions toutes aussi intéressantes.

En Suède, nous avons également visité la plus grande entreprise de construction de bâtiments. Nous leur avons demandé à combien revenait une maison passive. Celle-ci ne coûte en moyenne que 2% de plus qu'une maison traditionnelle, alors qu'en Allemagne, ce supplément monte à 8 ou 15%. Si 2% sont supportables pour une jeune famille qui envisage de construire, 8 à 15% se révèle déjà bien plus dissuasif. S'ajoute à cela des difficultés pour trouver un architecte capable d'élaborer les plans d'une telle maison. Vous comprendrez alors que l'Allemagne ne compte pour l'instant que 3.500 maisons passives.

Je pense que les producteurs pétroliers ne vont pas nous faire le cadeau de redescendre le baril au prix de 30 ou 40 dollars. Je pense d'ailleurs que même s'ils le voulaient, ils ne pourraient pas y arriver. Notre stratégie prenant en compte la pénurie à venir et les nécessités environnementales et du climatiques, nous mènent vers des prises de décision politique importantes. Nous sommes le premier à oeuvrer dans ce sens et, à ma connaissance, vous êtes le deuxième Parlement à se préoccuper de la question en Europe. Je ne peux que vous en féliciter et vous faire parvenir les résultats de nos recherches. Nous sommes fiers de vous passer le flambeau et espérons que vous pourrez le passer à votre tour.

ÉCHANGE DE VUES

Mme la Présidente. – Je tiens à remercier M. Priggen pour cet exposé.

M. Michel Lebrun (cdH). – Je remercie notre invité. Et je tiens à signaler que vous nous avez beaucoup intéressé en évoquant l'analyse d'ASPO Belgique de l' Université de Mons-Hainaut.

Je pense que vous avez tracé des pistes stratégiques intéressantes. Il serait avantageux pour nous de pouvoir nous pencher en profondeur sur vos tableaux afin d'évaluer l'impact du prix du baril qui a augmenté de près de 25% en quelques semaines.

Lorsque vous évoquez l'impact de l'augmentation du prix du pétrole sur les industries, vous dites que celui-

ci serait de 2%, mais je pense que ce chiffre ne concerne que les grosses entreprises. Nos PME seront bien davantage pénalisées.

J'aimerais que vous nous en disiez un peu plus sur la vente des certificats CO₂ qui permettrait de trouver de l'argent pour des stratégies nouvelles. Pouvez-vous nous expliquer plus en détail le mécanisme?

En ce qui concerne les turbines gaz-vapeur, vous semblez avoir une approche différente de la nôtre puisque vous les concevez comme des outils à la mesure des collectivités locales. Pourriez-vous nous en dire plus?

Du point de vue institutionnel, pourriez-vous nous expliquer comment la stratégie d'un Lander peut se greffer sur la stratégie du Bund? En effet, il semble qu'à la stratégie d'aide en termes de maison passive du Bund, vient s'ajouter la volonté du Lander d'accentuer cette stratégie.

Enfin, vous avez évoqué la stratégie partagée par les verts et le SPD, mais existe-t-il un consensus entre la Majorité et l'Opposition sur les stratégies appliquées alors que les visions semblent différentes puisque, selon vous, le pic du pétrole est déjà atteint alors que selon les conservateurs, celui-ci ne devrait intervenir que d'ici 20 ou 40 ans?

M. Reiner Priggen, Député, Landtag Nordrhein-Westfalen. – À votre question de savoir comment on peut entrevoir le financement du secteur public pour répondre à ces nécessités, je vous répondrais qu'en Allemagne, nous participons au commerce du CO₂, tel que réglementé par l'Union européenne. Dans le cadre de la première phase, nous avons réparti presque gratuitement les certificats d'émission. Pour la deuxième phase, l'industrie obtiendra ses droits d'émission gratuitement, mais les producteurs et fournisseurs d'électricité seront obligés de participer aux ventes aux enchères des certificats d'émission. C'est le souhait du Gouvernement fédéral allemand et nous pensons que c'est ce qu'il convient de faire. Il faudra veiller à ce que les sommes perçues par la Rhénanie grâce aux certificats soient utilisées adéquatement. Pour être très concret, la Rhénanie a une capacité d'émission de 180 millions de tonnes de CO₂ par an. Si on considère que le certificat d'émission coûte 24 euros par tonne, si on peut descendre à 20 euros, nous disposerions de 3,6 milliards d'euros par an qu'on pourrait investir utilement. C'est le moment de régler les équilibres dans le bon sens.

Indépendamment de cela, nous nous sommes rendu compte que de nombreuses communes n'ont pas conscience des conséquences de l'évolution des prix de l'énergie. Peu d'entre elles ont une gestion intelligente de leurs bâtiments publics, en faisant des bilans et des analyses des immeubles qui consomment le plus d'énergie. À l'opposé de cela, la meilleure ville en Rhénanie a une gestion exemplaire des immeubles, puisqu'ils ont analysé les immeubles les plus mauvais du point de vue énergétique. Avec les responsables de la Ville, nous avons pris des mesures nécessaires et, d'ici deux à trois années, la situation devrait s'être améliorée. Aix-la-Chapelle a également une gestion excellente. Par exemple, tout appareil d'une piscine peut être contrôlé. Ou encore, si on constate une utilisation d'énergie exorbitante dans une école, on va envoyer quelqu'un pour trouver des solutions. Ainsi, si on n'épargne pas spécifiquement de l'énergie, on empêche les augmentations.

Votre deuxième question portait sur les turbines gaz-vapeur. Je ne parle pas des petites unités, mais bien d'immeubles comme les hôtels de Ville, les piscines, les hôpitaux ou encore d'importants parcs de logements. Il est pensable qu'un entrepreneur privé fasse l'installation de ces réseaux. Un élément décisif est que nous avons une loi concernant la combinaison TGV qui privilégie l'utilisation d'énergie en provenance de ces turbines. C'est analogue à la loi visant à promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables qui permet de vendre de manière privilégiée cette énergie. Je ne peux que vous conseiller de lire nos textes légaux et de voir si cela peut être appliqué chez vous.

Votre troisième question concernait les stratégies entre le Bund et les Lander. Si le Bund accorde des subventions pour favoriser des économies d'énergie, notre Land, par exemple, va tenter d'accorder une subvention supplémentaire. Ainsi, la Rhénanie représente environ 21% de l'Allemagne. Nous essayons dès lors d'obtenir au moins 21% des sommes que le Bund accorde comme subvention et nous rajoutons afin d'arriver à 25-28%. En Bavière, si le Bund accorde des crédits pour l'assainissement des habitations, en proposant des taux d'intérêt à 1,5%, le Land diminuera encore de 0,3 à 0,5%.

En ce qui concerne le consensus entre le Gouvernement conservateur et l'Opposition, je vous dirais qu'en ce qui concerne les pics de pétrole, nous n'avons pas d'accord sur la question. Le SPD et les Grune n'affirment pas, à l'inverse d'ASP, que le pic se déroule actuellement. Le BGR le prévoit pour dans dix ans, mais force est de constater que dix ans, ce n'est rien pour la réaction à susciter. Les Conservateurs ont toujours affirmé qu'il y en avait pour quarante années en plus. C'était peut-être vrai pour le passé, mais j'ai l'impression que nous vivons

un changement drastique. Aujourd'hui, nous laissons les deux opinions coexister et nous verrons comment cela va évoluer.

Il existe par contre un consensus sur le fait que la problématique énergétique rejoint la problématique climatique. Si on doit diminuer les émissions de CO₂ autant que la Chancelière le souhaite, le mieux est de faire des économies d'énergie dans le secteur du logement. Sur ce point-là, nous sommes tous d'accord. Les Conservateurs vont même plus loin que nous sur ce point. Encore faut-il trouver l'argent nécessaire.

Mme la Présidente. – Je relèverai que la situation en Wallonie est différente dès lors que le pourcentage d'industries est inférieur et que nous avons sans doute davantage de PME. Les conséquences pourraient dès lors être vécues différemment et cela pourrait avoir des influences sur l'emploi ou l'économie.

Il nous appartient d'adapter votre tableau. Pourrions-nous disposer du tableau que vous nous avez montré au cours de votre présentation?

Pourriez-vous également joindre la loi KVK?

M. Reiner Priggen, Député, Landtag Nordrhein-Westfalen. – Nous vous enverrons le cd-ROM où vous retrouverez tous les textes, les expertises ou encore les rapports de visites.

Mme Anne Barzin (MR). – Je tiens tout d'abord à remercier M. Priggen pour l'intéressant exposé qu'il nous a présenté.

Vous avez indiqué que 15% de la production provient des grands groupes pétroliers et que 85% appartient à des États et que vous avez dû constater un sous-investissement de ces derniers. Ne faudrait-il pas mettre ces pourcentages aux mains du privé?

M. Reiner Priggen, Député, Landtag Nordrhein-Westfalen. – Nous connaissons les géants de l'industrie pétrolière. Ils n'ont toutefois pas la compétence territoriale pour travailler en Arabie Saoudite, en Irak, en Russie, etc. Les grandes sociétés n'ont plus accès qu'à des régions où l'exploitation a fortement diminué. Je relève encore que Shell a été expulsée de certains champs en Russie.

Le souci est qu'avec ces économies étatiques, ces pays n'investissent pas suffisamment dans leurs gisements. Des sources affirment que les champs de gaz en Russie ne seront pas prêts à temps pour être exploités. Le problème sera qu'on ne pourra donc pas livrer ce gaz. Je crains que la Russie ne réagira que lorsque le marché lui sera avantageux. Personne ne souhaite faire la guerre pour avoir accès à ces champs. Il y a des discussions au sein de l'OTAN pour sécuriser notre approvisionnement énergétique.

Mme la Présidente. – J'aurai souhaité vous poser quelques questions à titre personnel. Lors des dernières auditions, nous avons toujours posé la question des pics au niveau de l'énergie nucléaire. Avez-vous abordé cette question au sein de votre Commission d'enquête?

Par ailleurs, nous avons largement débattu de l'enjeu de la dépendance et de la production de CO₂, mais nettement moins de l'importance des particules fines. Cela a-t-il fait partie de votre analyse? Les propositions que vous avez formulées changeraient-elles si on ajoutait la problématique des particules fines?

M. Reiner Priggen, Député, Landtag Nordrhein-Westfalen. – Pour ce qui concerne l'énergie nucléaire, cela n'a pas été examiné par notre Commission d'enquête dès lors que notre tâche était d'analyser les pics pétrole-gaz.

La Majorité est ouverte à l'idée de relancer le réacteur à haute température qui, pour des raisons techniques, a été fermé en 1984. Les coûts sont toutefois extrêmement élevés (deux milliards d'euros) pour des performances réduites (300 mégawatts seulement).

La question des particules fines n'a pas davantage été analysée dès lors que cela concerne la question de l'environnement et que l'Union européenne a fait marche arrière en adoucissant la directive européenne. Je concède que, pratiquement, on n'a pas la possibilité de venir à bout de cette situation dans les agglomérations, sauf en diminuant de manière drastique la consommation.

Comme perspective d'avenir, nous nous attendons à ce que le coût des énergies renouvelables diminue drastiquement dans les années à venir. Une tendance marquée va vers la voiture électrique qui permet d'avoir peu de nuisances sonores et pas de rejet de particules fines. Dans quelques années, le photovoltaïque pourrait réduire le coût de l'énergie à cinq ou six centimes le kilo, ce qui amènerait le prix à 0,60 euro le litre. C'est un défi intéressant. On l'observe de près. J'attends avec impatience le premier véhicule électrique de qualité.

Mme la Présidente. – Je remercie encore M. Priggen de nous avoir rejoint aujourd'hui.

Je regrette que le PS ne soit pas représenté. Je propose de clôturer cette audition. Nous ne manquerons pas de vous transférer notre rapport et espérons que nous pourrions nous retrouver dans d'autres entités pour transmettre ce savoir et poursuivre le débat.

M. Reiner Priggen, Député, Landtag Nordrhein-Westfalen. – Je vous remercie une fois encore de m'avoir invité aujourd'hui.

Mme la Présidente. – La séance est levée.

- La séance est levée à 12 heures 18 minutes.

LISTE DES INTERVENANTS

Mme Anne Barzin, MR
Mme Monika Dethier-Neumann, Présidente
M. Michel Lebrun, cdH
M. Reiner Priggen, Député, Landtag Nordrhein-Westfalen

ABRÉVIATIONS COURANTES

ASPO	Association for the Study of Peak Oil and Gas
BGR	Bundesanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe (Institut Fédéral des Géosciences et des Ressources Naturelles)
HORECA	Hôtels, Restaurants, Cafés
LNG	Liquefied natural gas
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord
PME	Petites et Moyennes Entreprises
RWE	Rheinisch-Westfälisches Elektrizitätswerk AG (Producteur d'électricité en Allemagne)
SPD	Sozialdemokratische Partei Deutschland (Parti social-démocrate d'Allemagne)
TGV	Turbines gaz-vapeur